

MUSIQUE ET CINÉMA ⁽¹⁾

Partition originale ou adaptation. — La partition musicale cinématographique obéit-elle à des règles spéciales ? — La sauvegarde des droits d'auteur.

Chez M. Raynaldo Hahn

C'EST tout en haut d'une vieillesse et charmante maison du quartier Saint-Roch, immeuble datant pour le moins de l'époque où, du haut des marches de la vieille église proche, Bonaparte mitraillait les Sections, que nous avons trouvé M. Raynaldo Hahn.

Si le cadre est charmant, l'accueil du maître ne l'est pas moins.

Avec modestie, il se défend pourtant de nous donner une opinion qui puisse offrir quelque intérêt pour nous et nos lecteurs.

« — Attendez, nous dit-il, que j'aie écrit de la musique de cinéma : dans quelques mois ce sera chose faite, et je pourrai alors vous parler en homme averti. J'ai accepté, en effet, d'écrire deux partitions pour films, toutes deux pour des œuvres de M. Dupuy-Mazuel, l'auteur de ce beau *Miracle des Loups* que nous avons tous admiré.

» La première accompagnera un film de moyenne importance : *Riquet à la Houppe*. La seconde le film qui, dans la série des films historiques, doit succéder au *Miracle des Loups*, film dont le titre n'est pas encore arrêté.

» Je ne vous cacherai pas que ce travail m'effraye, non pas tant à cause du développement musical considérable qu'il comporte, mais surtout en raison de la difficulté, qui m'apparaît énorme, d'établir un synchronisme parfait entre le mouvement musical et celui des images.

» On a bien cherché à établir ce synchronisme grâce à des appareils mécaniques dont j'ai entendu parler, tels que le ciné-pupitre de M. Delacommune. Mais je ne crois pas que la solution parfaite ait été trouvée. L'eût-elle été, que je répugnais un peu à employer une méthode purement mécanique qui lie étroitement le compositeur et le chef d'orchestre au rythme du film, en bridant l'inspiration.

(1) Voir dans les nos 24, 25 et 26 de 1925, les interviews de MM. Charles Widor, Henri Rabaud, André Messager et Paul Vidal.

» Cette difficulté est vraiment très grande, ainsi que j'ai pu en juger par moi-même. Je vais vous en citer un exemple : en revenant de Cannes, je me suis arrêté quelques jours à Toulon et, ma foi, je suis entré dans un cinéma où la musique était loin d'être mauvaise, malgré le volume réduit de l'orchestre. Or, pendant que se déroulait devant mes yeux une bande d'ailleurs quelconque, mon oreille fut frappée par une mélodie qui m'était familière : l'orchestre jouait « Heure Exquise », une petite blquette que je composai il y a plusieurs années, presque un péché de jeunesse... Je fus quelque peu abasourdi puisque, à ce moment précis, l'écran montrait une lutte sauvage entre un père et sa fille, le père voulant précipiter celle-ci par la fenêtre.

» La scène tragique s'acheva, et puis, ce fut soudain l'image d'un duo d'amour, au clair de lune, dans un parc. Je m'expliquai alors l'heure exquise... elle était venue trop tôt !

» Voyez à quels inconvénients vraiment ridicules s'exposent les compositeurs de musique pour le cinéma. Je sais bien qu'à l'Opéra la partition vraiment intéressante que Rabaud a composée pour accompagner *Le Miracle des Loups* s'enchaînait étroitement à la projection. Mais, à l'Opéra, l'orchestre avait répété plusieurs fois la partition, et il y a surtout un chef d'orchestre remarquable ; il n'en est pas toujours ainsi, vous le savez.

» Autre inconvénient, moins grave à mon point de vue, mais qu'il faut tout de même envisager. Un compositeur écrit une partition destinée à accompagner un film : comment sera-t-il rémunéré pour l'effort considérable qu'exige cette tâche ? Si c'est, comme il est naturel, par la perception de droits d'auteur, il risque fort d'être mal récompensé.

» Les grands cinémas de Paris et de province, et même certaines salles de second ordre consentiraient bien à jouer sa partition, mais le nombre en est fort limité, et je suis persuadé que, dans les autres salles, les Directeurs feront jouer par leur orchestre une adaptation quelconque malgré tous les

engagements que l'on aura voulu leur faire prendre : on m'a dit qu'en plusieurs endroits, et même à Cannes et à Monte-Carlo, *Le Miracle des Loups* avait été projeté sans la partition de Rabaud.

» Il s'est créé une nouvelle école musicale se consacrant à la composition de morceaux pour le cinéma, et sa formule est assez amusante. Un certain nombre de musiciens auxquels, malgré leur talent, la fortune n'a pas souri, exécutent sur commande des compositions pour les différentes situations qui peuvent se présenter au cours des films : passages mélancoliques, tragiques, funèbres ; scènes d'amour, de passion ; tableaux champêtres, idylliques, etc. ; et c'est dans cette musique confectionnée « en série » que puisent les chefs d'orchestre au fur et à mesure de leurs besoins. Le résultat est d'ailleurs très satisfaisant et plusieurs de mes compagnons de jeunesse qui sont entrés dans cette voie s'en déclarent enchantés.

« Mais enfin, le problème de la partition originale, que nous venons d'examiner sous ses différents aspects, n'est pas encore résolu. Revenez dans quelques mois : je vous donnerai mes impressions personnelles, puisque je serai bien près d'avoir terminé les partitions qui m'ont été demandées. Tout ce que je puis vous dire, c'est comment j'entends procéder pour les écrire : lorsque les bandes seront terminées et montées, je les ferai projeter devant moi d'abord deux ou trois fois dans leur ensemble, puis par scènes séparées, et je prendrai de nombreuses notes au cours des séances de projection. C'est alors seulement que je me mettrai à la tâche. Quand ma partition sera achevée, au cours de nouvelles projections, je la ferai confronter avec la bande cinématographique, et c'est alors que

j'obtiendrai le thème définitif de mon œuvre.

» Je pense que, avec une grande complaisance de la part de l'éditeur et une grande conscience de la part du compositeur, cette méthode de travail ne peut manquer de donner d'excellents résultats.

— Certainement, mais quel labeur prodigieux !

— Oui, d'autant qu'avant la fin de

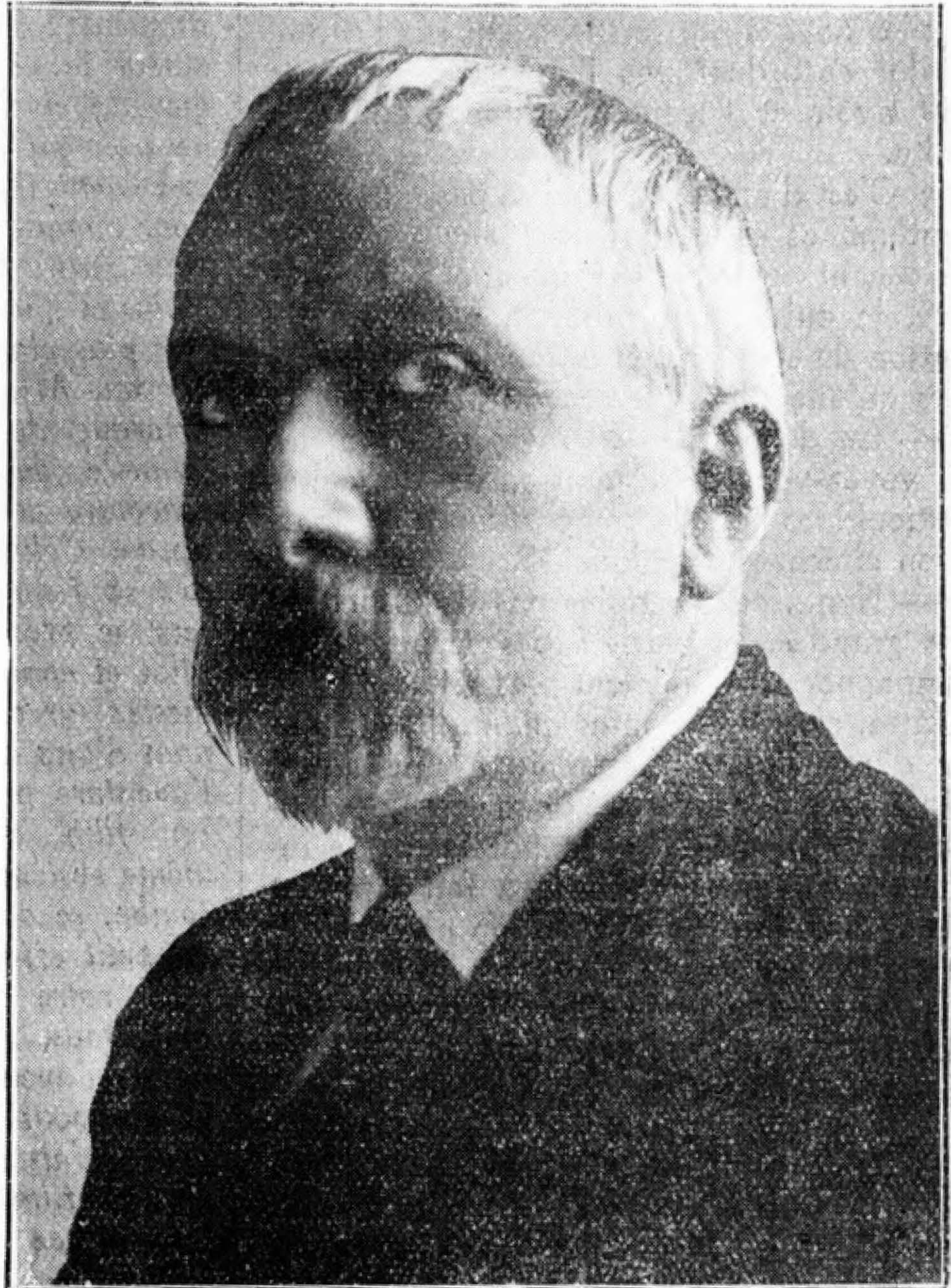


Photo Henri Manuel

M. Gabriel Pierné

l'été, je dois terminer un concerto et une opérette ! »

M. Gabriel Pierné

DANS le majestueux hôtel de la rue de Tournon dont il occupe le premier étage, nous trouvons M. Gabriel Pierné tellement affairé qu'il s'excuse de